

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VALLOIRE
SÉANCE DU JEUDI 6 OCTOBRE 2022

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 10

Représentés : 4

Absents : 1

Date de convocation : 29 septembre 2022

Date d'affichage : 29 septembre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le six octobre à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre ROUGEAUX, Maire.

Étaient présents : ROUGEAUX Jean-Pierre – RETORNAZ Dominique - RIVAS Natacha - RETORNAZ André – FALCOZ Corine – GRANGE Guy - RAMBAUD Marie-Pierre – FEUTRIER Stéphanie – GRANGE Christian – GRANGE Michel

Étaient représentés : MARTIN Jean-Marie (donne procuration à RETORNAZ Dominique) – CLAPPIER Pascal (donne procuration à ROUGEAUX Jean-Pierre) – POIROT Marie (donne procuration à RAMBAUD Marie-Pierre) – RETORNAZ Lénaïck (donne procuration à FALCOZ Corine)

Était absente excusée : MAGNIN Carine

Madame FALCOZ Corine est désignée secrétaire de séance.

Délibération n° 22-10-113

Objet : Déclarations d'intention d'aliéner

Rapporteur : Jean-Pierre Rougeaux, Maire.

Je vous présente les déclarations d'intention d'aliéner reçues en Mairie conformément aux dispositions de l'article L 213-1 du Code de l'urbanisme relatif au droit de préemption urbain:

- Les conjoints RATEL-ROUGET-COMBAZ vendent un terrain de 358 m² situé aux Verneys à Monsieur Delphin ROSSET et Madame Mélanie SPINOSI
- Monsieur et Madame Romain BOTTO vendent un terrain (parking) de 124 m² situé aux Verneys à Monsieur Sacha GRANDO et Madame Elisa GRAND
- Monsieur Jean FEYDY vend 3 appartements situés aux Verneys à Monsieur et Madame Romain BOTTO.
- Le syndicat des Copropriétaires « Les chalets de l'Arvette vendent une parcelle de terrain de 85 m² située au Dorvet à la SCI de Valloire.
- Monsieur Olivier GOMEZ vend 3 appartements situés Avenue de la Vallée d'Or à la société Pierrot, représentée par Madame Martine GRANGE.

- Monsieur Ludovic POMMERET et Madame Carole POMMERET épouse SAVOYE vendent une maison et terrain attenant d'une superficie de 170 m² situés route des Clots à Monsieur Alain CANONNE.
- Les conjoints TAVEAU vendent une maison d'une superficie de 108 m² située aux Plans à Monsieur Medhi BESSAI, Madame BELLOIN Sophie, Monsieur Loïc SEBASTIEN et Madame WILL Kelly.
- Monsieur et Madame Romain BOTTO vendent un terrain (parking) de 124 m² situé aux Verneys à Monsieur Adrien FEUTRIER.

La commission des finances, administration générale, développement durable et communication, réunie le 29 septembre 2022, a émis un avis favorable sur ce dossier.

En fonction de ces éléments, je vous invite à bien vouloir vous prononcer sur cette affaire communale.

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de l'urbanisme,

Vu l'avis de la commission des finances, administration générale, développement durable et communication du 29 septembre 2022,

Où l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE

- de ne pas faire valoir son droit de préemption sur les déclarations d'intention d'aliéner citées ci-dessus.

Ont signé au registre les membres présents

Copie conforme

Le Maire,

Jean-Pierre ROUGEAUX



Acte certifié exécutoire

Transmission en Préfecture : 07/10/22

Publication : 07/10/22

Valloire, le 07/10/22

Le Maire,
Jean-Pierre ROUGEAUX.

